



Mantes-la-Jolie, le 20 décembre 2013

Communiqué de presse

Conseil d'administration: l'EPAMSA poursuit la dynamique engagée pour le territoire

Sous la présidence d'Alain Schmitz, Président du Conseil général des Yvelines et président de l'EPAMSA, s'est tenu jeudi 19 décembre 2013 le conseil d'administration de l'EPAMSA.

A l'occasion de ce Conseil d'administration, a été présenté Jean-Yves le Dreff, Directeur général de Ciments Calcia, qui a été nommé en septembre dernier Président du CODEV Seine Aval (comité de développement) par le préfet des Yvelines, Erard Corbin de Mangoux et le Président de l'EPAMSA, Président du Conseil Général des Yvelines, Alain Schmitz. M. Le Dreff tiendra sa première réunion du CODEV en tant que président au premier semestre 2014.

Les perspectives stratégiques, opérationnelles et financières de l'établissement pour la période 2014-2018 ont été examinées. Le budget 2014 a été approuvé ainsi que le programme d'ingénierie.

Cette approbation du Conseil permet aux 7 opérations d'aménagement de l'EPAMSA en cours, aux 2 projets de rénovation urbaine ainsi qu'aux actions de développement de Seine Aval en matière économique, de transports et de développement durable, de poursuivre leur avancées et de prendre de l'ampleur.

L'EPAMSA dispose ainsi d'une capacité d'aménagement pour les années à venir d'environ **1 800 000 m² SHON, dont 950 000 m² en logement, 750 00 m² en activités, tertiaire et commerce et environ 90 000 m² en équipements publics.**

Il est en mesure de porter les ambitions du territoire en matière de développement économique (filières automobile et aéronautique, éco-construction, éco-industries, logistiques, santé et services à la personne, appuis aux PME,...), de transport (prolongement à l'ouest du RER E (EOLE), TZen du Mantois, bus en sites propres, mobilité électrique,...) et de développement durable.

Par ailleurs, le conseil a pris acte de **la mise en œuvre des engagements RSE de l'EPAMSA** sur l'ensemble de ses opérations, avec l'application de la charte éco-aménagement de l'EPAMSA, la démarche de labellisation nationale « éco-quartiers », la signature de la charte d'engagement « Responsabilité sociale et environnementale » pour la réalisation des marchés du Nouveau Grand Paris, avec notamment une démarche d'insertion professionnelle à l'échelle du territoire Seine Aval, et la négociation d'un contrat régional d'objectifs biodiversité.

Contacts presse :

Amandine Martin, Responsable de la communication
01 39 29 21 25 - 06 76 97 48 98 - a.martin@epamsa.fr